

Approche Gestion des risques et son impact dans le processus de développement territorial des villes minières

Risk management approach and its impact on the territorial development process of mining towns

Cheick Sidia Diabaté

Doctorant en Gestion des Risques et
Développement Territorial
l'Institut National Aménagement et
Urbanisme (INAU) – Rabat - Maroc

Cheick Sidia Diabaté

PhD student in Risk Management and
Territorial Development
National Institute of Urban Planning and
Development (INAU) - Rabat - Morocco



Résumé

Dans les communautés riveraines des sites d'exploitation minière, les trente dernières années sont marquées par l'impact de l'exploitation exponentielle industrielle et artisanale des ressources minières. Ces impacts se manifestent sur le cadre social, économique et environnemental des populations riveraines des sites d'exploitation minières. Pour atténuer les conséquences désastreuses des activités minières, des incohérences des politiques publiques de développement qui s'en suivent dans un contexte fortement marqué par les catastrophes naturelles et les risques territoriaux, les approches développement territorial et la gestion des risques s'avèrent des démarches à implémenter dans les politiques nationales de développement local en vue de renforcer la décentralisation. A l'aune de ce contexte dominé par les catastrophes naturelles et les risques territoriaux enregistrés dans les communautés impactées par l'activité minière en général, le concept de gestion des risques se révèle une démarche qui conditionne l'avenir des infrastructures de base des territoires. Le retard observé dans la mise en place de l'approche gestion des risques par l'Etat dans les politiques territoriales et l'application de son contenu par les communautés et les compagnies minières

Approche Gestion des risques et son impact dans le processus de développement territorial des villes minières

constitue l'une des sources des risques territoriaux dont les populations, les élus locaux et les organisations de la société civile font face dans les domaines essentiels de développement.

Mots clés : Gestion des risques, développement territorial, villes minières, décentralisation.

Abstract

In decentralized territorial communities, especially in communities bordering mining sites. In these communities, the last thirty years have been marked by the impact of industrial and artisanal exploitation of mineral resources. These impacts are manifested on the social, economic and environmental framework of the populations living near these mining sites. To mitigate the disastrous consequences of the mining activities, inconsistencies with public development policies in a context strongly marked by natural disasters and territorial risks, territorial development approaches and risk management are steps to be implemented in national policies of local development with a view to strengthening decentralization. In the light of this context dominated by natural disasters and territorial risks recorded in communities impacted by mining activity, the concept of risk management in its etymological sense of the term, in its evolution and in its implementation reveals an approach which conditions the future of the basic infrastructures of the territories. The delay observed in the implementation of the risk management approach by the State in territorial policies and the application of its content by communities and mining companies is one of the sources of territorial risks, including populations, local elected officials and civil society organizations that are dealing with essential areas of development.

Key words: Risk management, territorial development, mining towns, decentralization.

Définition des concepts clefs

Gestion des Risques

L'étude de l'approche gestion des risques dans le processus de développement territorial constitue une démarche qui a longtemps été pratiquée par les entreprises privées en vue d'améliorer leur capacité de rendement. Son apparition dans le domaine des sciences sociales est très récente. Dans le domaine de développement territorial, le concept gestion des risques a pour objectif identifier, prévenir et gérer les dysfonctionnements des structures socio-économiques de base. Son application par les services publics locaux compétents dans les communautés impactées par l'activité minière renforce la capacité de résilience des infrastructures, le cadre de

vie des populations et leur environnement contre les catastrophes naturelles et des risques territoriaux.

Développement Territorial

Le concept de développement territorial a plusieurs définitions qui se dégagent selon les écoles, les auteurs spécialisés des questions de développement territorial et les formations doctorales. Cependant toutes ces définitions se focalisent du devenir des territoires. De nos jours, l'approche de développement territorial est associée à l'approche Gestion de Risques en vue de renforcer la capacité de résilience des territoires et développer les ressources internes et externes destinées à cet effet. C'est un concept qui se fixe des objectifs répondre aux enjeux de développement des collectivités

territoriales victimes des conséquences de la globalisation des économies, de l'exploitation exponentielle des ressources minières sur le cadre de vie des communautés riveraine des sites d'exploitation minière.

Dans cet article scientifique, pour définir le concept de développement territorial, il sera question de se limiter sur le travail d'**André Torre**. Selon lui, le concept de développement territorial évoque la possibilité d'évolution plus ou moins autonome et indépendante de celle des nations, voir des régions¹. Un peu plus loin, il ajoutera dans son analyse que la notion de développement territorial enrichit celle de développement local par l'intégration des trois dimensions essentielles : les territoires, les parties prenantes et les usages des sols (...), le processus de développement territorial ne repose pas seulement sur les seuls acteurs productifs ou les institutions chargées de son contrôle, il impliquent d'autres parties prenantes notamment les collectivités territoriales, les services déconcentrés, le monde associatif, etc.

A la lumière de cette définition, le concept de développement territorial constitue un processus volontaristes cherchant à accroître la compétitivité² des territoires dans toutes les dimensions, il implique à la fois tous les acteurs intra et extra territorial dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension sociale et environnemental.

¹ - André TORRE. (2015) : *Théorie de développement territorial* ; Pp, 273 à 283

² - Guy BAUELLE, Catherine Guy et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER. *Le développement territorial en Europe : Concepts- Enjeux et Débats*. (2011) ; Pp, 22. Edition Presse Universitaire de RENNES

Catastrophe naturelle

Dans l'analyse du concept de catastrophe naturelle dans cette étude, il s'agit de se limiter sur la teneur du concept au regard de ses effets dans les collectivités territoriales locale, c'est-à-dire les dommages matériels et les pertes en vie humaine directe lors de la catastrophe non assurable ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un phénomène naturel ou anthropique dans une collectivité territoriale donnée.

Autrement dit, une catastrophe naturelle est caractérisée par l'intensité anormale d'un agent naturel à savoir les inondations, les coulées de boue, les tremblements de terre, les sécheresses etc. Elles interviennent lorsque les mesures habituelle à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises à temps³.

Partie I : Théorie Gestion des Risques dans le processus de développement territorial

L'approche gestion des risques constitue une démarche longtemps été utilisée par les entreprises privées comme outil d'aide à la décision dans le cadre de la mobilisation des ressources en vue d'une bonne planification destinée à protéger l'entreprise contre la concurrence et assurer la rentabilité. Son avènement dans le domaine des sciences sociales notamment dans le cadre de développement des collectivités territoriales a pour objectif limiter les aléas de la nature et les impacts des politiques publiques de développement. Dans les pays africains, les tentatives de son application sont très récentes et pose assez

³ - Source : SOeS (site) : <http://www.statistiques.developpement-durable-gouv.fr>

de difficultés pour les communautés et les Etats.

En effet, pour identifier et prévenir les dysfonctionnements des structures socio-économiques de base et la déstabilisation sans cesse croissante des infrastructures de base dans les collectivités territoriales à caractère minier, l'étude de l'approche gestion des risques constitue une démarche à implémenter dans les politiques publiques de développement.

La démarche de construction et de mise en valeur du concept de Gestion des risques dans le processus de développement territorial est devenue de nos jours plus qu'hier une démarche indispensable pour consolider la résilience des territoires et assurer la protection des composantes socio-économiques contre les catastrophes naturelles et les risques créés par les politiques publiques de développement.

En d'autres termes, le concept de gestion des risques constitue une démarche inclusive et participative qui appelle à la fois la création au niveau territorial des services compétents et équipés en vue de valoriser les ressources endogènes et exogènes d'une part ; et d'autre part, son implémentation permet aux acteurs locaux de participer à l'identification et à la gestion des obstacles en vue de consolider les infrastructures socio-économiques de base, protéger l'environnement en vue de rendre les territoires compétitifs.

En effet, jusqu'avant les années 1980, l'approche Gestion des Risques était une démarche uniquement employée par les entreprises privées en vue de renforcer leurs capacités de management et rentabiliser leurs activités de base. Pour cet objectif, elle permet aux entreprises privées de recenser l'ensemble des ressources dont elle a besoin pour son fonctionnement et à identifier tous les événements aléatoires, dont la survenance

pourrait l'en priver de façon partielle ou totale, temporaire ou définitive.⁴

L'utilisation du concept gestion des risques ou de sa transposition⁵ dans le domaine des sciences sociales, notamment dans le processus de développement territorial commence à être une démarche de construction des acquis dans les politiques publiques territoriales dans certains pays du Nord notamment sur le plan de mise en place des mécanismes fonctionnels dédiés à la lutte contre les catastrophes et les risques territoriaux.

C'est à juste titre que le concept gestion des risques est associé au vocable de développement territorial pour lui donner un sens et un contenu propre au développement des collectivités locales. Il se propose de corriger et de prévenir les dysfonctionnements, les imperfections et les impacts des différentes politiques publiques de développement et notamment l'action anthropique sur le plan environnemental, économique et social des collectivités territoriales.

Selon l'une des définitions les plus récentes du concept, l'approche gestion des risques ou management du risque (risk management) ou autrement appelé les sciences des cindyniques. C'est une démarche qui cherche à identifier, évaluer, prévenir et prioriser les risques dont fait face les territoires, les communautés et les organisations sociales quelque soient la nature ou l'origine de ces risques⁶.

Dans cette optique, la gestion des risques se présente comme une science qui vise à rendre intelligibles les risques et les

⁴ - Louissot. (2005), p.35

⁵ - Philippe DUEZ. (2009) : **Management territorial des risques et prospective territoriale**. Edition : L'Harmattan

⁶ - Mohamed HADDY dans la note de cadrage de la formation **Gestion des Risques et Développement Territoriale** à l'Institut National Aménagement et Urbanisme (INAU), Rabat

dangers liés au développement des territoires. Cependant, les causes liées à la manifestation des risques sont de deux formes à savoir les sources endogènes et les sources exogènes. Pour les rendre perceptibles, il s'agit de les intégrer dans un système à l'effet de les anticiper pour les réduire⁷ avant qu'ils ne s'emparent du territoire et compromettent les objectifs de développement.

Dans cette optique, il faut rappeler qu'il y a plusieurs types de risques qui se manifestent au niveau des territoires et des communautés riveraines des sites d'exploitation minière ; en cela, il y a les Risques avérés, les Risques potentiels, les Risques présumés ou supposables et les Risques inconnaissables⁸ dans les différents domaines d'activité socio-économique.

Si les risques avérés, potentiels et présumés sont facile à prévenir grâce au développement des moyens techniques et technologiques déployés pour leur reconnaissance en vue de les contrôler, les risques naturels sont en général très difficiles à identifier avec précision et exhaustivité. Leurs causes des risques sont en général liées à plusieurs facteurs qui sont d'ordre naturel et anthropique, difficile à prévenir.

En effet, les spécialistes et les observateurs avertis dans le domaine de développement territorial sont unanimes que malgré la mise en place des organisations efficaces et les services compétents avec les moyens matériels et financiers considérables, les équipements sophistiqués et adaptés, des stratégies et des plans nécessaires pour la détection et la prévision des risques dans certaines collectivités, la maîtrise de ces derniers reste une problématique difficile à surmonter pour les communautés minières impactées qui sont démunies de stratégie et

de moyens nécessaire pour la création et le fonctionnement de ces services.

Dans la plupart des collectivités territoriales locales des pays du Sud, la mise en place de l'approche gestion des risques dans le processus de développement territorial demeure une démarche non encore suffisamment inventorier pour ne pas dire inconnu aux acteurs territoriaux et locaux. Cette situation de manque de prise de conscience est due aux pesanteurs socio-économiques et politiques.

Outre les séries de challenges⁹ que les pays doivent se relever dans les domaines de gestion des ressources naturelles en relation avec le développement des infrastructures socio-économiques de base, la programmation et l'application stricte de l'approche gestion de risques dans le processus de développement territorial demeure dans ce cas une démarche à encourager par les institutions internationales dont les Nations-Unies, la Banque Mondiale, le PNUD et certaines ONG internationales. Cette prise de conscience des organisations internationales et les collectivités territoriales a pour objectif d'initier des mesures préventives en vue de limiter les impacts de l'exploitation exponentielle des substances minières et d'autres formes de risques et de catastrophes naturelles dans les collectivités territoriales locales.

Pour prévenir et gérer les conséquences des catastrophes naturelles et les risques de mal développement qui s'en suivent dans les collectivités territoriales, les Nations-Unies ont organisé une conférence au Japon en 1994 dont le thème a porté sur la stratégie de Yokohama. La stratégie de « Yokohama pour un monde plus sûr » a pour objectif la prévention des catastrophes

⁷ - Op.cit.

⁸ -Op.cit.

⁹ - Mohamed HADDY : Note de cadrage de la Formation Doctorale Gestion des Risques et Développement Territorial. (Année universitaire 2017-2017).

naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets. La stratégie de Yokohama adoptée en 1994 donne des orientations fondamentales pour réduire les risques de catastrophes et atténuer leurs conséquences. Les objectifs de la conférence se rapportent sur comment:

- **Tenir compte de façon plus efficace des risques de catastrophe dans les politiques, plans et programmes relatifs au développement durable à tous les échelons, en privilégiant la prévention, l'atténuation des effets, la préparation et la réduction de la vulnérabilité ;**
- **Mettre en place à tous les niveaux, notamment au niveau des collectivités, les institutions, mécanismes et capacité qui peuvent aider systématiquement à accroître la résilience face aux aléas, ou les renforcer s'ils existent déjà ;**
- **Et envisager systématiquement la réduction des risques au stade de la conception et de l'exécution des programmes destinés à aider les collectivités frappées par une catastrophe à se préparer aux situations d'urgence, à y faire face et à se relever.**

Pour la mise en œuvre de cette vision, les Etats, les organisations et institutions régionales, les organisations internationales doivent se mettre à pieds d'œuvre pour rendre ces objectifs opérationnels dans l'intérêt des communautés exposées aux aléas de la nature et les impacts de l'exploitation des ressources minières.

C'est à l'aune de cette vision qui a pour objectif de baisser les tensions sociales,

réduire les conséquences de l'exploitation exponentielles des ressources minières sans aucune relation avec les objectifs de développement durable prônés les Nations-Unies en vue de réduire le niveau des catastrophes naturelles que la Banque Mondiale¹⁰ recommande aux Etats, les collectivités territoriales et les individus de fournir des efforts supplémentaires pour la préparation et le redressement des structures de base au niveau local.

Dans cette optique, elle propose qu'une gestion rationnelle du risque peut donner aux populations à la fois la résilience et les moyens dont elles ont besoins pour faire face aux circonstances défavorables des calamités naturelles et entropiques.

Dans certains domaines, compte tenue les chocs négatifs¹¹, en particulier dans les problèmes de la santé, les phénomènes météorologiques et les crises économiques ont contribuer dans une très large mesure à faire basculer et enfermer les ménages dans une pauvreté extrême. C'est pourquoi, en 2014, la Banque Mondiale¹² conclut dans un rapport qu'une gestion responsable et efficace des risques peut contribuer à sauver des vies, éviter des dommages économiques sans précédent, prévenir des difficultés dans le domaine de développement et dégager des opportunités. Plus loin, elle soutiendra que l'approche gestion des risques peut être un important outil de développement durable capable de protéger et d'améliorer le niveau des moyens matériels et financiers indispensable à la cause locale.

Dans cette logique, il ne sera pas exagéré de rappeler que depuis 25 ans, le monde connait de grands changements liés à

¹⁰ - Banque Mondiale. (2013) : Rapport sur la Gestion des Risques

¹¹ - Banque Mondiale. Rapport 2013

¹² -Banque Mondiale. (2014) :Rapport sur le développement dans le monde : intitulé Risques et opportunités : la gestion du risque à l'appui du développement

l'intégration accélérée, la mise en place des réformes économiques, la modernisation technologique et l'accroissement de la participation démocratique partout dans le monde. En d'autres termes, le monde subit aussi les effets des turbulences financières, le chômage, la pauvreté et la dégradation de l'environnement¹³ qui sont devenus des faits récurrents à cause des intérêts considérables des entreprises en compétition.

Le rapport de la banque Mondiale¹⁴ dont le thème porte sur le développement dans le monde fait valoir que les populations et les institutions doivent non pas rejeter le changement indispensable pour éviter les risques ; mais plutôt, elles doivent se donner les moyens de faire face aux risques et d'exploiter les opportunités qui découlent du changement pour leur développement.

Dans ce cadre, la survie des individus dépend de la poursuite des actions concertées et d'une prise de responsabilité individuelle et collective aux différents niveaux des communautés. Car la majorité d'entre elles n'ont pas la capacité d'affronter seuls un grand nombre de défis. C'est pourquoi, les structures sociales doivent fournir un soutien et une protection à leurs membres tout en permettant de mettre leurs capacités en commun et d'investir dans l'avenir.

A cet effet, les collectivités territoriales constituent des réseaux informels et formels et regroupent à ce titre les ressources pour faire face aux risques qui peuvent impactés plusieurs entités à la fois. Dans les communautaire impactées par l'exploitation des ressources minières, les entreprises doivent fournir de l'emploi, des revenus capables de contribuer à la promotion des valeurs de responsabilité

sociale et environnementale¹⁵ et limiter leurs actions sur l'environnement.

Si les Etats doivent gérer les risques systémiques majeurs en mettant en place un cadre de concertation propice pour fournir aux populations vulnérables un appui, il revient à la communauté internationale d'offrir les compétences spécialisées pour faciliter la coordination des politiques publiques de développement à travers les moyens et les ressources financières essentielles.

En d'autres termes, pour promouvoir une gestion efficiente des risques territoriaux, il s'agit de conjuguer la capacité de se préparer aux risques et l'aptitude indispensables à y faire face tout en tenant compte du coût initial des mesures de préparation et d'accompagnement des collectivités territoriales décentralisées.

Dans cette filigrane, la connaissance du risque ne se limite pas en général par l'acquisition des informations, elle consiste cependant à utiliser les données pour évaluer le degré d'exposition aux événements, à mesurer les conséquences éventuelles et après, décider les mesures éventuelles à prendre. Dans ce cas, la protection territoriale est synonyme de prendre toute les mesures de nature à minimiser la probabilité et l'ampleur de ses effets négatifs des calamités naturelles et anthropiques. C'est pourquoi, les acteurs à tous les niveaux de responsabilité et les leaders communautaires doivent se donner la main en vue de gérer les risques de façon anticipative pour des raisons diverses telles que le manque de ressources et d'information, voire même le manque de volonté politique.

Au fil des années, les programmes d'aide et conseils initiés par la Banque mondiale et d'autres institutions financières des Nations-Unies à l'endroit des collectivités

¹³ - Banque Mondiale. (2016) : Rapport

¹⁴ - Op.cit.

¹⁵ -Op.cit.

territoriales sont restés inférieurs à la demande à cause de la montée du niveau de la mer par endroit. Cette conjoncture provoquée par le réchauffement climatique d'une part, et d'autres part, à cause du fait que la plupart des propositions destinées à améliorer le système de résilience d'autres communautés victime du système économique mondial n'ont pas été pleinement appliquées pour des raisons de manque d'investissements, de corruption et de manque de volonté politique.

A la lumière de ce contexte marqué par le manque de moyens matériels et financiers, de politiques publiques opérationnelles et de volonté politiques de l'ensemble des pays notamment ceux qui exploitent et exportent les ressources minières, la Banque Mondiale, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, l'Association Internationale de Développement, la Société Financière Internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements doivent améliorer les initiatives en faveur des communautés impactées.

Dans ce sens, la communauté internationale doit redoubler d'efforts en matière d'aide publique au développement pour une gestion efficace des risques et des catastrophes dans les pays du tiers-monde. Cette aide peut prendre plusieurs formes notamment les conseils sur la formulation des politiques publiques bancaires, de soutien au secteur privé, de prêts et de programmes visant à promouvoir l'urbanisation, les infrastructures et le développement humain, et particulièrement dans le domaine de la sécurité sociale et humaine.

C'est à l'aune de cette vision et les recommandations qui en ont suivies depuis le début des années 90 que les gouvernements successifs des régions du Sud se sont inscrits dans une dynamique de

mise en place des lois et des institutions qui ont pour objectif limiter l'impact des catastrophes naturelles et les risques territoriaux sur les composantes sociales, économiques et environnementales.

Parmi les risques liés aux aléas naturels, on peut citer les risques météorologiques comme les inondations, les risques géologiques (les tremblements de terres, les glissements de terrain), la sécheresse, les invasions acridiennes à savoir les criquets et les sauterelles, les infestations de chenilles, les risques d'origine marine et océaniques, les incendies, les feux de brousse et l'impact de l'exploitation minière sur le cadre de vie des communautés riveraines des sites d'exploitation minières. Après avoir parlé l'approche Gestion des Risques dans le processus de développement territorial et les initiatives mises en place pour son implémentation dans les collectivités territoriales des pays du Sud notamment, il sera question d'aborder le concept de développement territoriale.

En effet, c'est vers la fin des années 60 et 70 que le concept de développement et d'industrialisation a changé de paradigme pour une nouvelle vision axée pour le développement des collectivités territoriales. Cette démarche mobilise l'ensemble des acteurs contre la dégradation de l'environnement, la promotion des approches liées à la protection sociale, la lutte contre la faim et l'analphabétisme.

Cette prise de conscience par l'humanité, les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs des organisations de la société civile et les ONG sont le reflet des conséquences du système de globalisation des économies. L'analyse et la compréhension de l'approche de développement territorial demande une maîtrise d'un certain nombre de concepts.

La notion du Territoire, est issue de Latin « territorium, » dans un premier temps, il parle d'une superficie de terre déterminée, d'un lieu précis selon les coordonnées géographiques déterminées. Elle était jusque-là utilisée pour définir un espace sur lequel s'exerçait une autorité ou une juridiction¹⁶ ». Plus loin, jusque tout récemment, cette notion de Territoire était présentée comme une aire géographique isolée et comprenant l'organisation administrative et politique délimitée dans le temps et l'espace, fonctionnant avec des ressources limitées sans aucun rapport avec les questions de développement durable.

De nos jours, le concept de Territoire a évolué sur le fond et sur la forme. Selon la nouvelle approche liée au développement des territoires, le concept de Territoire se ramène dans les débats pour la prise en compte des valeurs sociales et culturelles dans la problématique de développement économique et environnementale des territoires. L'histoire et la géographie nous montre que beaucoup d'espaces « ruraux pourraient avoir depuis longtemps la qualification de territoire »¹⁷ du fait de leurs limites bien définies et de leurs appellations bien connues. Cependant, tel n'a pas été le cas.

Sous cet angle de vue, c'est un concept utilisé à différentes échelles depuis les territoires de la vie quotidienne des populations jusqu'au territoire du monde¹⁸ qui englobe désormais toutes « les régions »¹⁹ grâce au phénomène de la

mondialisation des espaces économiques, sociales, culturels, et politiques. En réalité, le sens et le contenu de l'approche territoire ont évolué et sont désormais très répandus dans toutes les études et débats qui se focalisent sur l'avenir et le développement des collectivités territoriales déconcentrées et décentralisées.

Cependant dans le cadre de cette étude, il sera question de tenir le concept de territoire en fonction des réalités qui planent sur les questions de développement territorial notamment sur le plan social, économique et environnemental. Les cas d'étude sont similaires dans un contexte mondial marqué par une globalisation sans précédente de tous les secteurs clés de développement socio-économique.

En cela, le concept de territoire entretient des liens de jonction entre le niveau d'exécution des infrastructures de base, des équipements collectifs, l'amélioration de la gouvernance des ressources locales, la lutte contre la corruption et ses conséquences sur l'environnement immédiat des communautés territoriales impactées par l'exploitation des ressources minières et minéralogiques.

C'est sous cet angle de vue que nous entendons exploiter la notion de Territoire dans cette étude comme une aire d'extension d'un phénomène²⁰, un espace d'enjeux sociaux, une portion de la surface terrestre délimitée que ce réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins ou le lieu de vie d'un groupe social donné. Autrement dit, le territoire n'est pas une somme arithmétique d'individus ; mais plutôt, un

¹⁶ - Pierre Campagne et Bernard Pecqueur. *Le développement territorial.* (2014), Pp,46. Editions Charles Léopold Mayer

¹⁷ - IERRE CAMPAGNE et BERNARD PECQUER. (2014). *Le développement territorial.* Pp, 29. Editions Charles Léopold Mayer

¹⁸ - Guy BAUDELLE, Catherine GUY et Bernadette-SCHOUMAKER : *Le développement territorial en Europe.* (2011), Pp16. Presse Universitaire de RENNES

¹⁹ - C'est un concept utilisé dans certains milieux académiques ou le débat sur la mondialisation est

axé sur la dimension économique au détriment des valeurs sociales et culturelles

²⁰ - Op.cit.

bassin de vie²¹ qui enregistre en son sein toutes les données sociolinguistiques.

Après avoir défini les concepts de Développement et de Territoire dont leur analyse a permis de déterminer notre angle d'attaque par rapport aux enjeux de développement territorial et de l'approche gestion des risques dans les collectivités territoriales, il sera question de tenter de revenir sur l'un des concepts clés de cette étude qui porte sur le Développement Territorial.

A propos, plusieurs définitions se dégagent selon les écoles, les auteurs spécialisés des questions de développement territorial et les formations doctorales. Toutes ces approches se préoccupent de l'avenir des territoires en donnant plus de contenus significatifs à la démarche de **Développement Territorial** en relation avec l'approche Gestion de Risques. C'est une approche dont les objectifs doivent répondre aux enjeux de développement des collectivités territoriales victimes des conséquences de la mondialisation des économies sans partage et de l'exploitation exponentielle des ressources minières sur le cadre de vie des communautés riveraine des sites d'exploitation minière.

En effet, selon **André Torre**, le concept de développement territorial évoque la possibilité d'évolution plus ou moins autonome et indépendante de celle des nations, voir des régions²². Un peu plus loin, il ajoutera que la notion de développement territorial enrichit celle de développement local par l'intégration des trois dimensions essentielles : les

territoires, les parties prenantes et les usages des sols (...).

Il ajoutera vers la fin de son raisonnement que le processus de développement territorial ne repose pas sur les seuls acteurs productifs ou les institutions qui les abritent. Elle implique également d'autres parties prenantes notamment les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les organismes consulaires et le monde associatif.

Si l'utilisation du concept de développement territorial et les différentes tentatives pour sa mise en œuvre reste un sujet d'actualité dans les discours politiques, scientifiques, académiques et dans les stratégies de développement local et rural ; sur d'autres plan, sa mise en œuvre pose des préoccupations dans certaines régions, c'est le cas de la Guinée en particulier.

En effet, pour garder un lien entre les préoccupations de développement des collectivités locales et l'approche de développement territorial, il est souvent mise en exergue de se référer à l'histoire du concept et à son évolution dans le temps et l'espace après l'avoir investiguer²³.

L'évolution du concept de développement territorial est le fruit des mutations caractéristiques des différentes phases historiques qui se sont succédé pour le développement des territoires durant les trente dernières années en Europe et en Afrique après. L'éclosion du concept de développement territorial a favorisé l'émergence des concepts de zones rurales, les territoires ruraux, les collectivités locales et décentralisées et les ressources territoriales sur le champ de la réflexion et de la recherche en sciences sociales.

²¹ - Mohamed HADDY, Professeur Universitaire à L'Institut National Aménagement et Urbanisme (INAU) de Rabat : Communication au laboratoire doctoral Gestion des Risques et Développement territorial sur les enjeux développement territorial au Maroc : défis et perspectives

²² - André TORRE. (2015) : Théorie de développement territorial ; Pp, 273 à 283

²³ - Mohammed HADDY. (2018) : Communication sur la problématique de la régionalisation au Maroc : enjeux et perspectives

Le changement de paradigme dans l'appréciation des questions de développement des collectivités territoriales à modifier sensiblement l'orientation des politiques publiques de développement ces dernières années. Jusque-là, ces politiques étaient initiées à partir de la seule volonté de l'Etat avec un faible niveau d'implication des acteurs locaux à participer à la réflexion pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et programmes pour le développement les communautés rurales.

Après plusieurs dizaines d'années d'expérience, si dans certains pays de l'Union européenne, les actions entreprises sur le plan de développement territorial ont commencé à produire les impacts positifs dans certains domaines, notamment sur les infrastructures collectives (les grandes surfaces à but non lucratif), les moyens de transport et de la communication inter-Etat (TGV, des grandes autoroutes inter Etat) c'est grâce à l'appui de l'Union Européenne, vaste ensemble économique et monétaire qui apporte un appui substantiel pour le financement des projets et programmes de mise à niveau territorial, de solidarité et de la cohésion sociale.

En Afrique en général, malgré son potentiel important de ressources naturelles, minières et minéralogiques, atouts sensés apporter des ressources financières importantes dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales, force est de constater que la mise en œuvre de la politique de développement territorial pose d'énormes difficultés.

Les causes de ces difficultés sont liées d'une part aux conséquences de manque de structure de grands ensembles économiques sous régionale fonctionnelle d'une part ; d'autres part, par le manque de volonté politique à mettre en place des moyens nécessaires pour financer les

stratégies et les plans assortis pour le développement des équipements techniques et technologiques indispensables pour la recherche, l'exploitation et la transformation en produits finis sur place les ressources minières.

A l'aune de cette réalité de manques de stratégie et de moyens adéquats pour le développement des collectivités territoriales ; dès le début des années 1990, sur la recommandation de l'Union européenne et certaines ONG internationales, il a été décidé de conditionner l'aide publique au développement à plus de partage des « valeurs de démocratie et de bonne gouvernance » dans l'ensemble des sphères économiques, sociaux et environnementaux des pays du Sud, notamment le cas des pays francophones.

De cette période à nos jours, l'approche de développement territorial grossi ses rangs et se fait entendre dans tous les programmes de société et les discours de campagne et de management politiques. Pour les décideurs politiques, ce crédo constitue une aubaine pour donner l'impression de répondre aux différentes questions de développement des collectivités territoriales sans assez d'effort en réalité dans le respect des lois et des règles de jeu qui la caractérise pour la bonne marche des entités territoriales. En réalité, les grandes annonces en faveur de l'approche n'ont d'objectif que d'attirer l'attention des électeurs pendant les joutes électorales et la communauté internationale de bailleurs de fonds par rapport aux mesures d'accompagnement.

Pour surmonter ces insuffisances, le concept de développement territorial implique les acteurs des secteurs public, privés, les organisations de la société civile, d'entrepreneurs, de groupes de citoyens pour la mobilisation des valeurs de responsabilité sociale, économique et

environnementales. Son rôle et son importance sont fonction de la nature transversale des questions de développement et le renforcement des interactions fondées sur les rapports de négociation et de compromis sur les questions mis en débat sur l'espace public.

Les pratiques d'intermédiation et de consultation²⁴ des acteurs au tour des objectifs de développement qui en découlent s'inscrivent dans la vision partagée des perspectives qui engagent la responsabilité de chacun des acteurs.

In fine, les ressources résultantes de savoir et de savoir-faire locaux accumulés et le rôle des acteurs sont plus que déterminants pour la viabilité, la coordination et la pérennité des activités et projets mises en place dans le cadre du processus de développement territorial.

Partie II : L'impact de l'exploitation minières sur les composantes sociales et économiques

Sur le plan social, l'impact des activités minières constitue un facteur de risque élevé dans tous les sites d'exploitation des ressources minières. Ce contexte induit la fragilisation des organisations sociales locales dont l'équilibre est fonction des agencements organisationnels permettant aux communautés locales de gérer leur vie en fonction des normes et des règles dédiées déjà préétablit pour la cohésion sociale et la fraternité.

La dégradation des valeurs traditionnelles et le manque de respect aux normes sociales, économiques et culturelles suscitent des interrogations sur le plan de consolidation et de protection du cadre de vie qui ont permis à la société dans son ensemble de résister aux aléas de la nature

et de la pression du monde moderne pendant des siècles.

Cette politique de vivre ensemble a permis d'assurer la formation et l'éducation des jeunes et des adultes qui ont pour rôle de s'engager dans la construction et la pérennité des us et coutumes qui sont des fondements de la société.

Depuis l'avènement de la méthode industrielle de l'exploitation exponentielle des ressources minières, si les textes et règlements en vigueur ne sont pas systématiquement violés, par endroit, ils sont dépassés dans certaines régions qui font face à d'autres formes d'enjeux capables de déstabiliser. Conséquence, les communautés riveraines des sites d'exploitation minière et l'ensemble des populations des régions minières sont confrontées aux problèmes récurrents sur le plan de développement des structures culturelles, culturelles et patrimoniaux.

Ce dysfonctionnement se traduit par l'abandon de plus en plus important des foyers de formation et d'éducation des enfants et des adultes dans les écoles coraniques et les medersas où on enseigne les préceptes de l'islam et ses avantages sur le plan social, économique et culturel.

Grâce à cet enseignement et à cette éducation, les notables et les futurs sages des différents niveaux de responsabilité sont outillés pour faire face aux conflits à caractère social, juridique et économique de leurs communautés. Les décisions prises sont le résultat d'une démarche de conciliation des différentes parties à travers la concertation et l'implication des personnes âgées, des sages et des jeunes.

Sur le plan de la santé de la population, les structures traditionnelles ont joué un rôle extrêmement important pour soigner les membres de la société contre les maladies endémiques comme le palu, la fièvre zone, la syphilis, les mots de cœur et de maladie

²⁴ - (DIACT, 2008)

sexuellement transmissible et plusieurs autres maladies grâce aux plantes, les feuilles et les écorces.

Depuis l'avènement des entreprises industrielles pour l'extraction exponentielle des ressources minières, la majorité des médecins tradipraticiens ont fait dos à cette activité de noblesse à cause des difficultés liées à l'extinction de plus en plus importants des arbres et des forêts (le cas de la Guinée) qui sont des sources d'approvisionnement en produits destinés au soin des patients souffrants de plusieurs types de maladies.

A la lumière des impacts de l'activité minière sur les communautés minières impactées, d'autres formes de risques sont à mentionner sur le plan de maintien des groupes vulnérables qui sont les enfants et les femmes dans des situations précarité à travers des conditions de travail de pénibilité dans les mines. En effet, l'accroissement des besoins de consommation de beaucoup plus de personnes dans les sites d'exploitation minières, augmente la variété et le volume des déchets solides et organiques non traités, non collectés et très polluants qui dégradent les conditions de vie et de santé des populations.

Sur le plan de scolarisation des enfants, pour des intérêts pécuniaires les risques demeurent à cause de la dégradation des conditions et le cadre de vie des populations riveraines des sites d'exploitation minière, cette situation de pauvreté de la majorité des populations démobilise les parents à envoyer et de soutenir les enfants en âge de scolarisation.

A cause de l'exploitation exponentielle des ressources minières en Afrique pour alimenter les industries lourdes de l'occident et de l'Amérique, les petits travaux sur les sites miniers ont tendance à remplacer les activités socio-économiques

de base (agriculture, pêche, élevage). Pour la majorité des populations des communautés impactées, cette tendance s'est lourdement renforcée les 20 dernières années et a réduit sensiblement l'autonomie des populations locales dans tous les domaines.

Sur le plan de santé des populations, les conditions d'hygiène sur les sites miniers ne font que se dégrader à cause de l'usage de l'eau de mauvaise qualité qui favorise une augmentation des maladies intestinales, du paludisme et d'autres infections non encore suffisamment inventoriés dans les détails près.

A cause de la poussière, les risques de maladies respiratoire et pulmonaire sont potentiellement plus élevés selon les régions sans compter les éboulements qui sont des faits courants partout dans les mines.

Dans l'exploitation et le traitement des minerais, l'utilisation des produits chimiques par endroit, provoque des effets toxiques qui se font sentir sur le système nerveux, digestif, pulmonaire, les reins, la peau et les yeux. Il s'agit également des infections pulmonaires et la silicose dues aux fines poussières, les risques de surdité, par le bruit permanent des explosifs, du pilon et des coups de marteau, la fatigue, les affection oculaire et dermatologique, l'humidité et les efforts permanents pour extraire le minerai à des profondeurs importantes et de le transporter vers les sites de traitement,

Dans le domaine de l'exploitation artisanale et/ou traditionnelle, les effets de l'activité minière sur la santé des populations sont multiples. En effet, outre des pertes en vie humaine dont il est difficile de tenir une statistique régulière suite aux accidents souvent enregistrés dans des conditions inexplicables, le niveau de risque de perte en vie humaine reste très élevé partout. Ils se résument à

travers l'éboulement occasionné par l'exploitation anarchique des ressources minières par exemple à cause du non-respect des obligations environnementales, d'hygiène et de sécurité sur les sites d'exploitation et de traitement des produits.

Les conséquences des rejets des produits chimiques dans la nature sont susceptibles d'entraîner des syndromes d'intoxication chronique par suite d'une exposition prolongée. Selon certaines études²⁵, depuis des années, les symptômes bronchiques, d'emphysème pulmonaire avec une diminution de la fonction pulmonaire sont relevés au sein des exploitants communautaires des ressources minières. Cependant, aucune recherche scientifique n'arrive à établir un lien sérieux de ces maladies à partir de l'utilisation des produits chimiques tel que le mercure et la cyanure.

Sur la qualité de l'air, les impacts de l'activité minière sont perceptibles à cause de la dégradation de la qualité de l'air à partir de la production des poussières soulevées dans les champs d'exploitation minière. Dans certaines régions, on constate des cas élevés d'asthmes et l'installation progressive des maladies respiratoires récurrentes au sein des populations et les communautés riveraines exposées aux fortes densités de poussières.

D'autres maladies qui sont des sources de risque pour les populations sont liées à l'état du sol et au difficile d'accès à l'eau potable pendant la saison sèche ou l'été (le cas du Maroc) par endroit. Cette situation pose un risque considérable de transmission des infections macro-parasitaires par le sol, des maladies diarrhéiques et d'autres pathologies liées

au manque de sensibilisation sanitaire pour une hygiène personnelle et des pratiques d'assainissements dans toutes les communautés.

Sur le plan environnemental, il faut rappeler que l'activité d'exploitation artisanale des ressources minières a été toujours des opportunités de regroupement des populations venant des horizons différents. Cette situation crée des pressions sur les organisations sociales et sur les ressources endogènes et les habitats naturels des communautés, bref sur leur mode de vie.

Selon une étude menée sur le terrain²⁶, les dernières années ont enregistré une nette augmentation de l'afflux humain vers les sites d'exploitation minière. Ce contexte n'est pas sans risques majeur sur l'environnement immédiat des communautés riveraines des sites d'exploitation minière. A noter qu'à partir de l'activité artisanale d'exploitation des ressources minières, la couche superficielle du sol est totalement renversée voire même supprimée ou recouverte de graviers stériles. Après cette phase, il s'en suit que les particules fines sont entraînées par les eaux de ruissellement qui sont des sources d'érosion.

Dans les communautés impactées par l'activité minières, le couvert végétal est détruit, ce contexte accentue les effets néfastes du changement du climat défavorable à la faune et à la flore. L'érosion conduit à une sédimentation accrue des cours d'eau et l'augmentation de la turbidité due aux particules fines en suspension. Ceci traduit une dégradation des habitats aquatiques et à la disparition de la faune dans les régions qui abritent des sites d'exploitation minière.

²⁵ - **PAGSEM : programme d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (Banque Mondiale) : Etude stratégique Environnementale et Sociale (ESES) de la réforme du secteur minier en Guinée (2016)**

²⁶ - **Résultat des enquêtes menées dans le cadre du développement des communautés minières de la préfecture de Boké**

Au tour des sites d'exploitation minière, les multitudes de trous et de monticules de gravas et de terre remplacent le paysage de savane arboré et sablonneux d'antan. Par manque de précaution, le soutènement des trous par les troncs d'arbre ou des troncs d'arbrisseaux, impact considérablement le couvert végétal.

Dans les régions où le transport des minerais est assuré par les camions sur les pistes rurales à la place des locomotives comme c'est le cas au Maroc pour le transport du phosphate, il y a une forte densité de véhicules à moteur polluant à la fois l'air mais aussi les sols par les fuites de carburant et les huiles usagées non collectées et surtout non traitées sont répandues dans la nature. Le moyen des minerais par le biais des camions provoque une pollution du sol et des eaux en libérant une quantité importante des métaux lourds.

De nos jours, dans certaines régions riches en ressources minières, les pratiques ancestrales dans les domaines de d'élevage et de l'agriculture ont tendance à être abandonnés à cause de l'extraction minière qui impact les forêts et les terres cultivables. Ce contexte est susceptible de provoquer des risques de paupérisation et de malnutrition des populations dont les majorités sont des paysans qui ne comptent que sur leurs terres léguées par les ancêtres pour assurer leurs quotidiens.

Sur le plan d'urbanisation, si dans certains pays africains le personnel politique et administratif commencé à prendre conscience par rapport aux enjeux de l'exploitation minière et ses implications dans les villes minières, dans d'autres pays comme la Guinée, tel n'est pas le cas pour le moment. Ce contexte crée des dysfonctionnements socio-économiques et entraîne les populations à prendre les initiatives dans le domaine d'aménagement et d'urbanisme en lieu et place des services publics compétents.

Dans les régions minières en général, la prise de conscience dans le domaine de l'aménagement du territoire a du long chemin à faire. C'est pourquoi, les plans d'aménagement tardent à se matérialiser pour contrôler l'évolution des villes en ordre serré où les préoccupations de l'ensemble des agents économiques sont prises en compte à partir de leurs activités d'origine (le zonage). Dans cette optique, les équipements collectifs et les moyens de communication doivent une priorité de développement voire stratégiques²⁷ en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des activités socio-économiques et préparer les villes à se prendre en charge après la mine.

Faute de politique publique préventive dans le domaine d'aménagement et d'urbanisme, les domaines publics et les réserves foncières de l'Etat sont envahis au profit des particuliers qui érigent les constructions dures dans les bidons villes et les habitats peu salubres dans les grandes villes. Dans les sièges des régions administratives où un plan d'urbanisme global est prévu et disponible pour adapter l'habitat urbain aux besoins des populations et aux exigences de l'environnement face à l'exploitation des ressources minières, le choix des domaines est fait selon la volonté des politiques locaux.

Dans les communautés dotées du minerai de bauxite, c'est le cas de Boké²⁸, les impacts de l'exploitation minière sont perceptibles sur plusieurs indicateurs de

²⁷ -Pierre Merlin « Aménagement du territoire », dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2000, 3^e éd., 902 p. (ISBN 2-13-050587-2), p.38-43.

²⁸ - La préfecture de Boké est une des circonscriptions territoriales de la Guinée. Elle regroupe en son sein, une des réserves les plus importantes en ressources de minerai de bauxite. Le minerai de bauxite rentre dans le cadre de la fabrication de l'aluminium qui est un métal utilisé dans toutes les industries

développement socio-économiques de base, notamment sur l'environnement et les conditions socio-économiques :

Production de la poussière

Dans les zones d'extraction du minerai de bauxite, de nombreuses sources de production de poussière sont liées aux dynamitages et l'extraction de la roche, le transport et le concassage, la déshydratation du minerai, le mouvement des véhicules et engins lourds sur les pistes en latérites, le broyage des blocs de pierre et le stockage dans les quais, la reprise éolienne des zones fraîchement décapées, des déblais pierreux, des stériles et des parcs à résidus asséchés sont des sources de poussières importantes qu'enregistre les communautés riveraines des sites d'exploitation minières.

Faute de moyens pour les populations de se protéger contre les éventuels risques de maladies, la poussière s'introduit partout, notamment dans les ménages et habitations et dans les champs de production agricole et pastorale.

D'une manière générale, les effets secondaires de la poussière se font sentir sur la nature des plaines agricoles qui sont des endroits par excellence pour les cultures vivrières. Car les activités agropastorales constituent des sources de revenus considérables pour la majorité des populations des différentes communautés minières.

Dans les villages et dans les communautés riveraines dotées de richesses minières, bien avant le démarrage des activités d'exploitation, les populations vivent grâce à l'activité agricole et pastorale. De nos jours, à cause des impacts de l'activité minière, les paysans manquent de grenier capable de les protéger pendant les périodes de sécheresses.

Production de gaz à effet de serre, des bruits et des vibrations

Dans les communautés minières, comme dans tout autre site d'exploitation du minerai de bauxite (Kindia), les activités d'exploitation sont des sources d'émission de GES (CO₂, CO, etc.). La production des produits toxiques sur l'environnement est liée à la combustion du carburant par les véhicules, les engins lourds pendant les opérations d'excavation et les groupes électrogènes. Les risques de destruction de l'environnement et de contaminations du sol sont partout perceptibles dans les communautés et dans les villages qui sont devenus des dépotoirs des produits usés.

Quant à la source des bruits et vibrations, elle est surtout liée aux tirs de mine pour abattage des roches, les engins et excavation, de transport, de déchargement et de traitement de minerai à savoir les pelles mécaniques, les convoyeurs, les concasseurs, le déplacement des tarins minéraliers etc. Les nuisances sonores et les bruits et vibrations affectent le cadre de vie, la santé des populations et sont des sources de perturbation pour la faune.

Impact sur les ressources hydrauliques

Le processus d'extraction des minerais, notamment le minerai de bauxite nécessite une quantité importante d'eau pour les besoins domestiques, notamment dans les bases de vie et dans les activités minières pour l'arrosage des pistes, le rinçage des matériels, etc.

Sur d'autres plans, le comportement des entreprises minières provoque une augmentation de la charge solide des cours d'eau à cause de certaines activités liées à l'utilisation de certains produits chimiques comme la cyanuration en tas pour arroser le minerai cyanuré et concassé, etc. Ce comportement impacte les petits ruisseaux de tête de bassin, généralement limpides.

Après une forte pluie, l'eau devient turbide, impropre à la consommation et aux besoins domestiques, elle impact la vie aquatique, notamment la reproduction des poissons migrateurs, des batraciens et de mollusques.

A partir de l'extraction du minerai de bauxite, d'autres impacts non moins importants sont perceptibles sur le drainage minier de l'acide, la pollution des cours d'eau et nappes superficielle de nature chronique à partir de rejet des eaux usées domestiques, ruissellement sur les surfaces imperméabilisées, les dépôts de déchets, la fuite d'hydrocarbures ou d'autres produits chimiques.

Impacts de l'exploitation minière sur la biodiversité

L'exploitation du minerai de bauxite à ciel ouvert entraîne des transformations, des modifications voire la disparition complète des habitats de la faune et de la flore. En quête d'espace pour la mise en place des différentes infrastructures d'exploitation minière, les projets miniers sont peu réceptifs aux résultats des études d'impact social et environnementales réalisées.

En effet, à partir des activités de dénudation pour récupérer les espaces et les grands domaines pour la mise en place des infrastructures nécessaires pour le démarrage et le fonctionnement des projets miniers, on constate une perte définitive des habitats, de la flore et de la faune. A partir des activités minières, l'eau de ruissellement diffus ou en nappe est chargée de sédiment issus des décapages qui peut se concentrer en ravines naturelles. Le dépôt des sédiments peut se produire dans les plaines d'inondation des vallées et des cours d'eau à cause du niveau de la pente de ruissellement. Ces processus de sédimentation et d'érosion entraîne l'accumulation de couches épaisses de minéraux fins dans les plaines

et réduisent la capacité d'infiltration des eaux dans les nappes aquifères, diminue la capacité de stockage de ces plans d'eau, altèrent et détruisent les habitats aquatiques. Cette perte d'habitats aquatique est fortement préjudiciable à la faune aquatique à savoir les poissons, les batraciens, et les invertébrés. Elles touchent également la faune terrestre.

Dans d'autres zones, les causes du dysfonctionnement sur la biodiversité sont dues à la fragmentation des habitats par l'ouverture des corridors pour l'accès aux sites miniers pour le transport des minerais vers les unités de transformation. Ce comportement provoque la modification ou la perte d'habitats aquatiques et/ou riverains par la construction des barrages et de seuils sur les cours d'eau.

Sur les composantes socioculturelles

L'exploitation exponentielle des ressources minières est à la base de plusieurs formes de risques, notamment ceux sur les composantes socio-culturelles et économiques.

Sur le plan social, les impacts se manifestent sur les composantes matérielles de patrimoine culturel à savoir, les objets matériels, meubles et immeubles, des biens, des sites, structures ou groupes de structures qui ont une valeur archéologique sur le plan de l'histoire de la région dans les domaines de la culture, artistique et religieux.

Sur les caractéristiques des objets matériels qui incarnent les valeurs culturelles, tels que les boisés, les rochers, les lacs et les chutes d'eau sacré et sur d'autres formes culturelles immatérielles, telles que les savoirs culturels locaux et les pratiques communautaires ancestrales, le niveau d'impact de l'activité minière est très élevé.

Dans le domaine des productions culturelles locales, l'érosion des pratiques et des langues vernaculaires subissent une dégradation sensible dans les communautés minières. Avec le temps, l'affluence des populations venants de plusieurs horizons altère les langues et les cultures.

L'impact de l'activité minière participe à l'érosion culturelle des communautés, provoque la marginalisation des langues vernaculaires, entraîne des modifications et des changements sur les structures sociales à l'occasion des variations saisonnières qui peuvent entraîner parfois le déplacement définitif des populations.

Sur le plan de développement des sites culturels et patrimoniaux, le constat est alarmant à cause de manque d'initiative pour la protection des sites en général pendant les périodes d'occupation par les projets miniers des espaces dédiés aux cultes. Ce comportement est souvent à la base des déplacements subites et obligatoire des populations, laissant derrière elles toutes leurs histoires, leurs mythes et leurs croyances enfuis dans leurs lieux de cultes et dans leur représentation imaginaire qui ont permis à des générations de vivres en parfaite harmonie avec la nature et leur environnement.

Sur le composant environnement

L'accumulation progression des impacts de l'activité minière se montre dans un contexte où plusieurs mesures sont déjà prises dans le cadre de la lutte contre les effets nocifs de l'activité notamment la mise en place du système de gestion environnemental de la série ISO 14000 par les entreprises minières et les sous-traitants.

Dans le domaine environnemental, les pressions sur les aires protégées et la fragmentation des milieux naturels sont des faits récurrents. Ils sont en général sources

des difficultés pour les populations locales à exploiter les domaines et les basfonds propices au développement des cultures vivrières.

Dans cette optique, l'environnement immédiat des communautés minières prend un coup sérieux au niveau de la reproduction de la faune et la pollution des cours d'eau. Dans le domaine maritime, les bras de mer qui étaient jusque-là, des zones protégées et propices pour la reproduction des espèces aquatiques rares sont devenues des dépotoirs d'ordure provenant de l'exploitation et le traitement des minerais.

Ce contexte de destruction de la flore et de la faune n'est pas sans impact sur les cultures vivrières et d'autres activités économiques et agricoles rentables comme la pêche et l'élevage. C'est pourquoi dans l'activité de pêche pour ne citer que celle-là, avec la présence des entreprises minières dans certaines régions du continent africain, les communautés minières se sentent pas en sécurité et participent de moins en moins aux activités traditionnelles et ancestrales qui à très longtemps assurer leur autonomie et apporter d'autres ressources alternatives pour le développement communautaire.

Pour relativiser l'impact de l'extraction des ressources minières sur l'environnement, il serait opportun de mener une politique dite de « nationalisme » prônée par le gouvernement malaisien en encourageant les programmes de développement de l'industrie de transformation qui privilégie les investissements responsables en aval²⁹. Cette vision d'exploitation des ressources minières doit valoriser à court, moyen et long terme une politique économique favorable à l'exploitation des ressources économiques provenant des secteurs primaires et tertiaires pourvoyeurs d'emplois pour le développement des

²⁹ -Aliou Barry. (2017) : *Bauxite : pourquoi la Guinée court un grave risque écologique*. Editions : le point

infrastructures de base et de protection sociale.

Conclusion

L'approche gestion des risques et le développement territorial constituent des démarches de construction pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles d'une part, et d'autre part, amélioré la performance économique des collectivités territoriales impactées par l'activité minière. La mise en place de ces approches de développement des collectivités territoriales obéit à l'engagement des personnels politiques en faveur des lois et des règles capables de donner plus de poids et de responsabilité aux institutions et les services publics de base créés à cet effet. Mais également, la

pertinence des démarches de gestion des risques dans le processus de développement territorial est fonction de l'esprit de cohésion, de coordination des synergies d'action entre les différents partenaires locaux et extérieurs. La lutte contre les impacts négatifs de l'exploitation des ressources minières dans les communautés impactées par l'activité minière doit son rayonnement à la mise en place au niveau des collectivités territoriales, des services de base dotés de capacité, de compétence et de moyens financiers en vue de répondre aux défis liés aux catastrophes naturelles, au mal de développement et à la résilience des infrastructures de base.

Bibliographie

- André TORRE. (2015) : Théorie de développement territorial ;
- Banque Mondiale. (2013) et 2016 : Rapport sur la Gestion des Risques
- Guy BAUDELLE, Catherine Guy et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER. Le développement territorial en Europe : Concepts- Enjeux et Débats. (2011) ; Pp, 22. Edition Presse Universitaire de RENNES
- IERRE CAMPAGNE et BERNARD PECQUER. (2014). Le développement territorial. Pp, 29. Editions Charles Léopold Mayer
- Mohamed HADDY dans la note de cadrage de la formation Gestion des Risques et Développement Territoriale à l'Institut National Aménagement et Urbanisme (INAU), Rabat
- Mohamed HADDY, Professeur Universitaire à L'Institut National Aménagement et Urbanisme (INAU) de Rabat : Communication au laboratoire doctoral Gestion des Risques et Développement territorial sur les enjeux développement territorial au Maroc : défis et perspectives
- Mohammed HADDY. (2018) : Communication sur la problématique de la régionalisation au Maroc : enjeux et perspectives
- PAGSEM : programme d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (Banque Mondiale) : Etude stratégique Environnementale et Sociale (ESES) de la réforme du secteur minier en Guinée (2016)

Approche Gestion des risques et son impact dans le processus de développement territorial des villes minières

- Philippe DUEZ. (2009) : Management territorial des risques et prospective territoriale.
Edition : L'Harmattan

- Pierre Campagne et Bernard Pecqueur. Le développement territorial. (2014), Pp,46. Editions Charles Léopold Mayer

- Aliou Barry. (2017) : Bauxite : pourquoi la Guinée court un grave risque écologique.
Editions : le point

- Banque Mondiale. (2014) :Rapport sur le développement dans le monde : intitulé Risques et opportunités : la gestion du risque à l'appui du développement

- Pierre Merlin « Aménagement du territoire », dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 2000, 3^e éd., 902 p. (ISBN 2-13-050587-2), p.38-43.